



Ziglobitha,
Revue des Arts, Linguistique,
Littérature & Civilisations

Université Peleforo Gon Coulibaly - Korhogo

La Bibliothèque : un véritable cadre pour la bonne gestion de l'information documentaire et scientifique

NDONGA LEMBA Jean Romain

Université de Kinshasa

romainlemba@gmail.com

Résumé : La bibliothèque, étant le symbole de la conservation de la mémoire de l'humanité, se révèle à ce jour d'un formidable outil d'informations et des connaissances, doit s'adapter aux nouvelles normes. Ainsi, ce cadre des conservations qui facilite la diffusion de l'information, étant un lieu propice pour la lecture, doit également avoir un personnel bien formé en vue d'être à la hauteur des connaissances de ce qu'ils doivent faire, mieux servir aux besoins des usagers. Elle nécessite d'être mieux équipée tant en matériels, livres variés et en personnel.

Mots-clés : Bibliothèque, Cadre, Bonne gestion, Information documentaire, Information scientifique.

Library: a genuine framework for the proper management of documentary and scientific information

Abstract : The library, being the symbol of the conservation of the memory of humanity, proves to date to be a formidable tool of information and knowledge, must adapt to new standards. Thus, this being of conservations which facilitates the dissemination of information, being a favorable framework for reading, must also have a well-trained staff in order to be up to the level of knowledge of what they must do, better serve to the needs of users. It needs to be better equipped in terms of materials, various books and personnel.

Keywords : Library, Hidden, Good management, Documentary information, Scientific information

Introduction

Pour le commun des mortels, la bibliothèque peut être considérée comme un véritable instrument de communication des connaissances d'informations, documentaires et scientifiques.

C'est sous plusieurs motifs que je réaffirme l'intérêt que revêt la bibliothèque dans le monde scientifique et, sa fréquentation doit avoir un caractère d'usage au quotidien, ce qui fait ou exige que son organisation puisse séduire les usagers, comme le déclare ZAKIAWU (2023) : « la Bibliothèque symbole de la conservation de la mémoire de l'humanité, elle se révèle aujourd'hui, comme un formidable outil d'information, de communication et de formation », adapté à la fois aux exigences des chercheurs et aux attentes multiformes d'un public de plus en plus exigeant.

Problématique

Pour mener à bien cette étude, nous nous posons les interrogations suivantes :

- A quoi sert la bibliothèque ?
- Son organisation, a-t-elle de l'impact ou l'influence dans la vie humaine en commun ?

Hypothèses

Eu égard aux questions soulevées dans la problématique, nous émettons les hypothèses ci-après :

- La bibliothèque sert à mettre à la disposition des lecteurs et chercheurs, les informations jugées utiles pour chacun, retrouvables dans un temps record ;
- L'organisation de la bibliothèque a un impact très significatif dans la vie humaine au regard de la mission qu'elle accomplit.

Objectifs

La présente étude a pour objectifs suivants

- faciliter la diffusion de l'information ;
- fournir un cadre propice à la lecture.

Importance

Geneviève (1994), estime que le but de la bibliothèque est d'assurer le chercheur dans la démarche de collecte et de recherche des informations relatives à un thème. De manière générale, la bibliothèque permet :

- au lecteur d'avoir suffisamment des informations disponibles dans un bon cadre ;
- de consulter les différents documents disponibles jugés utiles en minimisant plus le temps pour retrouver un document.
-

1. Cadre théorique

La bibliothèque par sa définition classique du grec (Biblia qui signifie livre et Thêké veut dire armoire), est un ensemble de bâtiments et meubles, des documents sélectionnés et bien rangés, ainsi que d'un personnel formé pour sa gestion. Elle est un cadre de conservation des archives des livres qui facilite la communication de l'information documentaire. Son vrai rôle est la bonne gestion de l'information scientifique.

Baratin, M. et Jacole, C (1996), soulignent que ceux qui s'intéressent aux bibliothèques parlent souvent des textes, des livres, des écrits ainsi que de leur consultation, de leur conservation, et de leur lecture.

Ils ont sûrement raison, mais il y a quelque risque à limiter l'écologie des lieux de savoir aux signes ou à la seule manière de l'écrit.

Toute gestion suppose la définition des buts de manière explicite qui en constituent le point de départ et la référence, la bibliothèque ne peut échapper à cette règle.

L'existence des bibliothèques de source publique, exprime la volonté de la collectivité nationale et des collectivités locales de rassembler et de communiquer des œuvres et des informations pour servir à des objectifs d'intérêt général.

Giappicani, T. et Carbomme, P. (1997) précisent que l'organisation, la conservation et la mise en circulation d'une collection, par la mise à disposition de bâtiments et d'équipement permettent la valorisation de la bibliothèque.

La notion de collection peut comporter une dimension patrimoniale liée à l'intérêt des caractères matériels du document et non seulement à son contenu précisent-ils ? (Giappicom, T. et Carbone, P., 1997)

Nous rappelons que la fréquentation de la bibliothèque tout au long de notre vie, constitue le prolongement des connaissances. La bibliothèque et l'école remplissent conjointement une double fonction sociale dans la perspective républicaine ou dans le cadre de la maîtrise de l'Etat.

1.1. Rôle du responsable bibliothèque

Quelques soient les circonstances et les particularités de l'établissement à notre avis, le rôle du responsable de bibliothèque est de gérer son fonds au mieux des intérêts de la collectivité et des lecteurs.

Raison pour laquelle il doit concevoir et mettre en œuvre une politique active et multiforme de préservation à la fois préventive et curative, très rapide des consultations, la fragilité de plus en plus des documents modernes, depuis le papier acide du xx^e siècle jusqu'aux volumes sans reliure.

1.2. Connaissance de l'environnement

Il convient d'insister sur le fait que la connaissance par le bibliothécaire de son environnement documentaire de proximité, de réseau documentaires nationaux et des ressources à distance utiles, est indispensable au bon exercice du métier.

Même lorsque l'on n'est pas en mesure de répondre soi-même à la demande. Il peut pouvoir orienter le public vers des ressources appropriées.

Selon Rapaële, M. et Peignet, D. (2003), l'environnement documentaire est aussi par la présence des collègues expérimentés et spécialisés, une partie de l'environnement professionnel que le bibliothécaire doit apprendre à connaître et à réaliser.

L'environnement professionnel facilite l'accès à l'information, aux conseils et à l'assistance dans la mise en œuvre de projet ».

Au regard de ce qui précède, disons, qu'il contribue ainsi à une meilleure évolution des services rendus.

En fin, dans sa dimension associative, et de réseau professionnel, il permet la défense des intérêts des bibliothécaires.

1.3. Type des bibliothèques

- Les bibliothèques de collectivité

Elles sont ouvertes au plus large public, ces bibliothèques dépendent essentiellement des collectivités locales, communes et territoriales selon Raphaël M et Dominique P. (2003)

- Les bibliothèques publiques

Institutionnellement, selon la traduction française, veut dire « service public », c'est un établissement géré par des fonctionnaires et placé sous la tutelle administrative et financière de la puissance publique.

- Les bibliothèques privées sont placées sous l'autorité d'un particulier.

Quant à l'organisation, les bibliothèques fonctionnent sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherches Scientifiques et de Ministère de la culture.

1.4. Fréquentation dans les bibliothèques

A savoir, on ne fréquente pas une bibliothèque comme l'on fréquente un musée. Le rythme de (fréquence) visite est généralement beaucoup plus élevé dans la première.

L'idée de bibliothèque comme un service public, la conservation et la mise en disposition non commerciale des livres, autres documents et l'information justifie cette fréquence.

2. Cadre méthodologique

La présente étude suppose l'utilisation et/ou l'usage des méthodes et techniques appropriées en vue de présenter dans le cas échéant la population qui a fait l'objet de l'étude et l'échantillon qui reflète la représentativité de la population toute entière.

2.1. Méthode

La méthode est la voie empruntée par le chercheur pour atteindre les objectifs assignés. Pour la présente étude, nous avons recouru à la méthode descriptive qui nous a permis de décrire le phénomène en étude.

2.2. Technique

Une méthode s'accompagne toutefois d'une technique en vue d'opérationnaliser le parcours d'un chercheur. Ainsi donc, pour ce travail, nous avons recouru à la technique documentaire qui nous a aidé à consulter les différents documents utiles pour la présente rédaction. L'analyse du contenu quant à elle, nous a permis à analyser les avis des répondants à chaque interrogation en vue de donner une signification à chaque item.

2.3. Population et échantillon

Dans le cas précis de cette étude, il convient de noter que notre population est constituée des personnes qui fréquente la bibliothèque de l'université de Kinshasa dont la majorité sont des étudiants de G3 et L2 des diverses facultés en rédaction de leurs travaux de fin de cycle ou d'études.

Ainsi donc, pour cette année 2023, 205 étudiants se sont abonnés. De ces 205 abonnés, nous avons interrogés 48 personnes qui étaient présents dans la bibliothèque centrale.

Présentation des résultats

Dans cette partie de notre étude, nous allons présenter les résultats liés à l'enquête de terrain effectué auprès des abonnés de la bibliothèque Centrale de

l'Université de Kinshasa question par question suivie d'une table reprenant les avis des répondants et enfin les commentaires.

Question n°1 : Par bibliothèque, on s'attend à :

Tableau n°1 : Avis des sujets par rapport à l'entendement de la bibliothèque

Réactions des sujets	Fréquence	%
Ensemble des livres	15	31,3
Un symbole de la conservation de la mémoire de l'humanité	30	62,5
Ensemble de livres et bâtiment	03	6,3
Total	48	100

Les résultats du tableau n°1 montrent que la majorité des sujets ont affirmé que la bibliothèque est un symbole de la conservation de la mémoire de l'humanité, 30 sujets soit 62% et le pourcentage de 31,3% pour ceux qui pensent que c'est un ensemble de livres et bâtiments. Par contre, 3 sujets, soit 6,3% estiment que la bibliothèque est un ensemble de livres et de bâtiment. Donc un grand nombre de personnes connaissent ce qui signifie la bibliothèque.

Question n°2 : Vous pensez que les commis dans une bibliothèque scientifique.

Tableau n°2 : Réactions des sujets par rapport aux commis dans une bibliothèque

Réactions des sujets	Fréquence	%
Les universitaires	10	20,8
Toute personne	14	29,2
L'ensemble du personnel formé pour la cause	24	50
Total	48	100

Les résultats du tableau n°2 montrent que la majorité des sujets (50%) ont souhaités que le personnel qui doit être affecté à la bibliothèque doit être formé à priori, 14 sujets, soit 29,2% pensent que toute personne peut y être affecté et 10 sujets, soit 20,8% pensent qu'il faut les Universitaires.

Question n°3 : Quel peut être l'intérêt de la bibliothèque

Tableau n°3 : Avis des sujets par rapport à l'intérêt de la bibliothèque

Réactions des sujets	Fréquence	%
La facilitation de diffusion de l'information scientifique	30	62,5
De conserver les livres	8	16,7
De garder les archives	10	20,8
Total	48	100

La plupart des enquêtés soit 30 sujets soit 62,5% ont reconnu que la bibliothèque a pour objectif de faciliter la diffusion de l'information scientifique, 8 sujets, soit 16,7% pensent conserver les livres et 10 sujets, soit 20,8% estiment que l'objectif de la bibliothèque serait de garder les archives.

Tableau n°4 : Avis des sujets par rapport aux statuts des bibliothèques

Tableau n°4 : Réactions des sujets concernant les promoteurs des bibliothèques dans la ville-Province de Kinshasa.

Réactions des sujets	Fréquence	%
Vrai	20	41,7
Faux	28	58,3
Total	48	100

Les résultats du tableau n°4 montrent que la majorité des sujets savent que toutes les bibliothèques n'appartiennent pas seulement à l'Etat, certaines sont privées (20 sujets, soit 41,7% ont répondu par oui et 28 sujets, soit 58,3% ont dit non).

Question n°5 : La lecture a-t-elle.....

Tableau n°5 : Avis des sujets répondants à l'impact de la lecture

Réactions des sujets	Fréquence	%
Vrai	36	75
Faux	12	25
Total	48	100

Les résultats du tableau n°4 montrent que la majorité des sujets soit 30% ont reconnu que la bibliothèque a un impact très positif à la lecture dans la vie humaine.

Discussion et interprétation des résultats

La présente étude porte sur l'organisation de la bibliothèque qui constitue un cadre pour la bonne gestion de l'information documentaire. Il y a lieu de préciser que les données de cette étude ont été collectées sur base d'un questionnaire administré auprès des usagers de la bibliothèque Centrale de l'Université de Kinshasa.

Etant donné que la méthode descriptive a permis de décrire la bibliothèque dans ses diverses composantes, la technique documentaire quant à elle, a servi à la lecture des différents ouvrages ayant trait à la bibliothèque.

L'objectif primordial poursuivi dans cette étude était de mettre sur la place publique l'importance de la bonne organisation de la bibliothèque et son impact sur la lecture.

De l'analyse des résultats de cette étude, il y a lieu de préciser que les usagers de la bibliothèque Centrale de l'Université de Kinshasa s'avèreraient les étudiants finalistes de premier cycle et deuxième cycle en rédaction de leurs travaux de fin d'études et/ou de fin de cycle. L'ensemble de cette population reconnaît l'importance de la bibliothèque mais son organisation demeure une préoccupation majeure afin de répondre aux attentes des amoureux de la lecture de cette grande institution d'enseignement Supérieur de la République Démocratique du Congo.

Conclusion

La Bibliothèque, symbole de la conservation de la mémoire de l'humanité, elle se révèle aujourd'hui bien sûr comme, un formidable outil d'information et de la communication du savoir et de la connaissance.

La communication scientifique est une communication qui vise à toucher un public plus large, que le public de la hauteur. D'où, la bibliothèque étant le cadre le mieux pour atteindre cet objectif.

L'existence de bibliothèque à cet effet, est très importante pour la vie des humains et surtout les scientifiques. Elle reste, un formidable outil de l'information. La bibliothèque constitue un lieu où l'on consulte un lieu où l'on consulte un nombre des documents qui permettent aux intéressées d'avoir les informations recherchées en vue de connaître ce que l'on veut et découvrir ce que l'on ne connaît pas.

Références bibliographiques

- Gappricom, T. et Carbone, P. (1997),
Management des bibliothèques : programme organiser conduire et évaluer la
politique documentaire et les services des bibliothèques de service publics,
Paris, ed. du cercle de la librairie.
Collection bibliothèques, (2003),
Déménager une bibliothèque. Paris. Ed. du cercle de la librairie
- Baratin, M. et Christian, J. (1996) le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des
livres en occident. Paris ed. Alloin
- Raphael, M. et Dominique P. (2003), le métier de Bibliothécaire. Paris éd. du cercle
de la librairie, 2003, pp. 354
- Bertant C (1999), Le management des bibliothèques : programmer, organiser,
conduire et évaluer la politique documentaire et les services publics, Paris,
éd. Du cercle de la librairie, 1997, pp. 264
- Manuana, Nseka (2002). L'œuvre bibliographique Belge de 1876 à 1960 : une
interprétation bibliographique, thèse de doctorat, IFASIC : Kinshasa
- Zakiawu (2023) formation en bibliothéconomie F1 du 11 au 13/05/2023, Unikin.
- Boulogne, Arlette, (2002). L'usage de référence et des notices bibliographiques ;
historique et pratiques actuelles. In documentaliste-sciences de
l'information.